Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enquête administrative au gymnase Auguste Piccard -Désignation du responsable de l'enquête

Le Département de la Formation et de la Jeunesse informe que le mandat de mener l'enquête administrative au sein du Gymnase Auguste Piccard - enquête décidée par le Conseil d'Etat en sa séance du 11 décembre 2000 - a été confié formellement le lundi 8 janvier 2001 à Maître Pierre-Louis Manfrini, avocat à Genève, professeur à l'IDHEAP de Lausanne et ancien chargé de cours à l'Université de Genève.

Le but de l'enquête est de rétablir un fonctionnement satisfaisant des relations professionnelles au sein du Gymnase Auguste Piccard. A cet effet, l'enquêteur déterminera les responsabilités de toutes les personnes impliquées dans les dossiers et proposera des mesures à prendre.

Me Manfrini examinera en un premier temps l'éventuelle nécessité de mesures urgentes à caractère préventif et déposera un premier rapport intermédiaire d'ici la fin janvier 2001. Le rapport complet suivra d'ici la fin mars 2001 au plus tard. Le Conseil d'Etat décidera alors des suites à donner et communiquera ensuite ses décisions.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 janvier 2001

DFJ, Didier Erard, délégué départemental à la comunication, 021/316 30 06, 078/603 32 75